

GEL APPÂT CAFARD & BLATTES

aux substances actives d'origine végétale

Ce gel appât associe deux matières actives d'origine végétale pour une protection longue durée, jusqu'à 3 mois contre les insectes rampants tels que les blattes et cafards. Agissant par contact et ingestion, il permet une élimination des colonies entières (adultes et nymphes). Sa formulation spécifique en gel ne coule pas, ni ne sèche et est thermorésistante. Il est utilisable en Agriculture biologique en application du Règlement RCE n°834/2007.

FORMULATION

Spinosad (n°CAS 168316-95-8) 1% m/m ; géranol (n°CAS 106-24-1) 0,01% m/m

CIBLES



BLATTES &
CAFARDS

POINTS FORTS

- Protection longue durée : actif 3 mois après application
- Substances actives d'origine végétale
- Formulation gel : ne coule pas, thermorésistant
- Utilisable en agriculture biologique*

*Utilisable en Agriculture biologique en application du Règlement RCE n°834/2007.

MODE ET DOSES D'EMPLOI

Bien dépoussiérer la surface avant d'appliquer le gel. Il est recommandé d'augmenter le nombre de points de traitement plutôt que la grosseur des gouttelettes. Il est recommandé de ne pas utiliser d'autres produits insecticides ou odorants pendant le traitement, cela pourrait masquer l'attractif contenu dans le gel et donc diminuer l'efficacité du produit.

Utiliser un pistolet ou une canule adapté à la taille du tube pour appliquer le produit. Déposer le gel par gouttes dans les zones abritées, chaudes, sombres et humides favorables à la prolifération des blattes (conduits de chauffage, compteurs électriques, éviers, lavabos, réfrigérateurs...):

- Traitement en condition de faible infestation : 0,2 g/m²
- Traitement en condition de forte infestation : 0,5 g/m²

Le produit fait effet environ 4 jours après ingestion.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Consultez la fiche de donnée de sécurité disponible sur notre site internet : www.biocinov.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : contact@biocinov.fr

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Nom commercial : Gel Appât Cafards & Blattes - **Produit à usage professionnel exclusivement**
- Type de produit : TP18 - Insecticide contre les cafards.
Classement :



Attention



Jusqu'à
150 m²